

Janvier 2026

IPNS

2025 : Une année de reculs sociaux sans précédent pour les agents du Département de l'Ardèche !

Les faits clés (2025)

- Un management général de plus en plus vertical et autoritaire
- Des enquêtes administratives à 2 vitesses et une partialité qui interroge
- Sanctions disproportionnées d'un côté et clémence, voire absence de sanction de l'autre
- Des lanceurs d'alerte exposés à la vindicte et non protégés
- Le mal-être des agents très peu pris en considération par la Direction Générale
- Suppression du régime indemnitaire en cas de longue maladie, longue durée et grave maladie.
- Suppression de la monétisation du CET
- Suppression du FMD (Forfait Mobilités durables) sans consultation des instances paritaires
- Un contrat collectif à adhésion obligatoire pour la prévoyance peu avantageux (PSC)

Pourquoi ces reculs sont dangereux ?

- Installation et persistance d'un sentiment de terreur et de mal-être liés à un management autoritaire
- Perte de confiance liée à des procédures irrégulières
- Baisse de la motivation des agents et perte du sens de leurs missions
- Baisse du pouvoir d'achat dans un contexte économique déjà dégradé
- Signal très négatif quant à la prise en compte de la préservation environnementale et de l'effort des agents en termes de sobriété et d'exemplarité écologiques

Nos exigences

- Exemplarité des élus et de l'administration quant au respect du dialogue social et des droits de agents
- Retour à un dialogue social respectueux
- Exemplarité des élus quant aux efforts économiques à consentir collectivement
- Annulation des délibérations CET/FMD -> recours gracieux en cours de la CFDT pour le FMD
- Rétablissement du régime indemnitaire à 50 % en cas de longue maladie, longue durée et grave maladie
- Plus de transparence pour la PSC (prévoyance)
- Protection des agents lanceurs d'alerte (droit à la protection fonctionnelle)



La Section CFDT du Département de l'Ardèche

Portable : 06 33 57 00 78

Mail : syncfdt@ardeche.fr

Site internet : <http://cfdtdpt07.e-monsite.com/>

Pour nous rejoindre : [Adhérer à la Section CFDT en ligne](#)

Suivez nous sur :



CFDT Interco Drôme Ardèche